

## On y va ? Ou bien ? Camarades, il est l'heure d'y aller

EDITO

**O**ù aller, avec qui et comment y arriver sont les questions que nous devons nous poser, pour avoir des réponses collectives et réalistes.

Trouver les moyens pour y parvenir est encore autre chose.

→ Nous voulons un changement de cap ! C'est déjà bien et cette exigence est partagée au-delà de nos frontières, au moins dans toute l'Europe. Il s'agit d'un changement de cap politique dont le fondement est la remise en cause même du système capitaliste, à l'origine des bouleversements économiques et sociaux, nommés globalement "crises".

De tous temps, des forces se sont organisées en ce sens, pour combattre l'oppression des peuples et l'accapuration des richesses par une minorité.

→ Nous y sommes et nous ne sommes pas seuls. Mais pour pouvoir agir efficacement, pour peser, contraindre, pour gagner durablement, il nous faut élargir notre audience et notre champ d'actions.

Conscients que le chemin est long jusque là, n'en soyons pas moins déterminés à accélérer, toujours, le processus. Des militant-e-s convaincu-e-s et déterminé-e-s, ça ne suffit pas.

→ Il nous est indispensable de gagner d'abord un engagement de masse sur notre stratégie, vaincre la résignation orchestrée par l'idéologie dominante en permettant au plus grand nombre d'accéder au décryptage de l'information, de comprendre et de savoir que d'autres choix sont possibles, pour agir dans cette lutte, réellement de classes.

Au-delà de la philosophie... nous avons donc du pain sur la planche, ou plutôt déjà tout un programme pour mettre à exécution notre bataille. C'est une bonne base, à consolider<sup>(\*)</sup>.

→ Il appartient donc à chacun-e de s'engager individuellement (mais dans le collectif) pour une meilleure maîtrise des enjeux, pour participer aux actions militantes et construire le rapport de force.

Les difficultés pour mobiliser, sensibiliser et informer sont réelles, multiples et connues. Les dépasser relève d'un effort considérable que nous devons réaliser ensemble.

Camarades, nous y arriverons seulement si nous nous y mettons tou-te-s, chacun-e à son niveau. Quelques pistes :

- lire, voir et comprendre pour pouvoir expliquer;
- diffuser des tracts, réunir, discuter, coller nos affiches;
- construire les revendications avec les salarié-e-s;
- gagner l'adhésion de collègues, amis aux idées... et à la Cgt;
- partager et relayer les expressions et infos syndicales (à tous les étages);
- construire la grève, les actions; les coordonner et les faire converger;
- etc.

La Cgt, dans le Puy de Dôme comme ailleurs, constitue sans conteste la plus grande force syndicale alors que nous n'utilisons qu'une trop faible part de nos forces militantes et organisées.

**Alors allons-y ! N'attendons-pas. Et plus nombreux, multiplions nos efforts, sans quoi, nous ne ferons que du vent.**

Julien PAULIAC

### Sommaire :

- P1 : Edito/Agenda
  - P2 : Relevé de décision de la CE de l'UD élargie au syndicats
  - P3 : Emplois d'avenir - Où sont les CDI ?
  - P4 : Sécurité sociale : Malade d'un manque de recette
- Encart : Une action vachement bien - Opération collage.  
Courrier aux parlementaires



N° 1474 DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2013

DEPOSE LE 20 SEPTEMBRE 2013

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

## AGENDA :

- **Samedi 28 septembre** : Les rencontres Érauvergnates (banque de France).
- **1<sup>er</sup> octobre** : CE de l'UD.  
**à 18 h 00** : réunion publique retraite avec les orgas de jeunesse.
- **2 octobre** : Diffusion au sommet de l'élevage.
- **15 octobre** : journée d'action libertés syndicales à Riom.
- **05 novembre** : Toutes et tous à Roanne.

# Extraits du relevé de décisions de la réunion extraordinaire de la CE de l'UD, élargie aux syndicats (déjà diffusé le 18/09)

→ **L'état d'esprit** (des camarades et salarié-e-s) est diversement rapporté par les camarades présents et par retour des questionnaires retournés à l'UD. Le fatalisme, l'incompréhension du fond, les difficultés unitaires et des questionnements sur la stratégie de la lutte sont des freins à la mobilisation des salarié-e-s. La pression sociale, la difficulté à boucler les fins de mois et la répression en sont d'autres.

## → **Perspectives d'actions :**

L'UD invite le plus grand nombre des syndicats à **impulser les discussions avec les salarié-e-s sur les thèmes salaire / emploi/ travail / retraites**, en programmant des AG, des diffusions, des tournées d'ateliers, de services, de chantiers.

Dans certaines entreprises, l'actualité revendicative est déjà présente, soit sur un des thèmes, soit sur l'ensemble. **Il faut saisir l'occasion de lier toutes ces revendications qui sont "les solutions de sortie de crise et de financement de la protection sociale"**.

La difficulté est réelle aussi sur ce point, les salarié-e-s ne répondant pas forcément toujours aux rendez-vous. Certains militant-e-s s'avouent en difficultés pour répondre à quelques arguments ou questions.

**Les camarades présent-e-s pensent qu'il est urgent d'accélérer le rythme de la lutte.** Nous devons pouvoir agir avant le début du débat parlementaire, soit avant le lundi 7 octobre, pour pouvoir peser sur les législateurs...

Certains syndicats disent envisager de s'inscrire dans des initiatives "coups de poing". Cette conception n'est pas validée majoritairement, l'enjeu prioritaire étant la mobilisation du plus grand nombre des salarié-e-s.

## → **Initiatives prévues sur le département :**

- **vendredi 20 septembre** : diffusion en direction de la jeunesse (en ciblant les lycées, les CFA, facs, etc.) et en direction de la population si possible. Des affiches et bandeaux sont disponibles à l'UD pour donner de la visibilité. Ces affiches pourront éventuellement être réutilisées, prochainement, par l'apposition d'un nouveau bandeau avec une date d'action.

- **mardi 24 septembre** : nouvelle réunion de l'intersyndicale départementale, en fonction des annonces d'échéances nationales

- **mardi 1er octobre** : réunion publique organisée par le collectif, "la retraite, une affaire de jeunes", 18h00 à la Fac de lettre/. L'UD Cgt 63 y participera et appellent à y participer

- **mercredi 2 octobre** : grande journée de déploiement (diffusion et collage). Une opération de masse doit se concrétiser vers la Grande Halle d'Auvergne (sommets de l'élevage avec visite de Hollande ce jour là)

- **mardi 15 octobre** : journée de mobilisation départementale pour la défense et la promotion des libertés syndicales à Riom. Cette date est retenue à l'occasion de la convocation en cours d'appel d'un camarade (Fabrice FARGHEOT), elle coïncide aussi avec une journée confédérale sur ce thème, à Montreuil.

- **mardi 5 novembre 2013** : Toutes et tous à Roanne pour les libertés syndicales. L'UD regrette qu'un seul car ne soit rempli à cette date. L'appel est lancé pour gagner une participation plus large !

## Formes des actions :

- ◆ -Une adresse aux parlementaires du Puy de Dôme sera envoyée rapidement et communiquée largement
- ◆ -la possibilité de multiplier les actions lors des journées d'actions retient l'attention et peut répondre aux attentes du "faire autre chose que la manif et les prises de parole". En amont et en aval de la manifestation, peuvent s'organiser des AG, des piquets de grève, des diffusions, des cortèges convergents vers la manif', des rassemblements vers les permanences politiques ou les "chambres et organisations" patronales, etc.)
- ◆ -L'UD est prête à coordonner ce type d'actions parallèles et complémentaires à la manifestation
- ◆ -il a été souligné le besoin de "militariser" lors des manifestations, avec plusieurs activités où nous devons trouver des bras (prise d'images et de sons, comptage et listage des participants, service d'ordre, animation revendicative, diffusion aux alentours de la manifestation, etc.)
- ◆ -également souligné, la convivialité au sein de la manif ne doit pas prendre trop de proportions, notamment vers les "véhicules-buvettes". La convivialité devant construire la combativité et les échanges, plus qu'une mauvaise image.

## Des questions restent en suspens mais peuvent aider à construire la suite:

- ◆ Est-il judicieux, si la mobilisation monte d'un cran, de décentraliser les actions sur le département ? La possibilité de rassembler plus facilement, avec des initiatives sur Thiers, Issoire, St Eloy les Mines et Clermont-Fd a été testée positivement pour le 1er mai.
- ◆ Comment mieux travailler à la syndicalisation dans ces périodes de luttes ?
- ◆ Quelles initiatives en direction des précaires et demandeurs d'emploi ?

## Infos complémentaires :

Sans être trop long, nous vous transmettons les éléments issus de la réunion intersyndicale du 63, tenue ce 18 septembre de 11h00 à 12h00 :

### L'intersyndicale réunie ce jour a décidé :

- de **reporter l'éventuelle réunion publique unitaire** (prévue le 26/09) à une date ultérieure
- de relayer et d'appeler à la participation de la **réunion publique du 1er octobre** (18h00 à la fac de lettres), organisée par le collectif local "la retraite une affaire de jeunes"
- de **s'adresser rapidement aux rédactions locales** pour dire la disponibilité des organisations syndicales de l'intersyndicale à intervenir, sous toutes les formes, dans leurs différentes éditions. La Cgt rédige et proposera une validation à l'intersyndicale
- de **demandeur une audience auprès du Préfet**, avec proposition de date le 1er octobre après-midi... La FSU rédige et proposera une validation à l'intersyndicale
- de **se réunir à nouveau, le mardi 24/09** à 11h00 dans les locaux de la FSU. Cela sous réserve que nous puissions disposer d'échéances nationales (perspectives de l'intersyndicale nationale)
- de faire de la **journée du 2 octobre**, une initiative unitaire, à partir de la proposition de la Cgt, déjà engagée vers une journée de diffusion, vers la grande halle d'auvergne (sommets de l'élevage et venue de F. Hollande).

# Emplois d'avenir

## Où sont les CDI ?



Près d'un an après le vote de la loi portant création des emplois d'avenir, alors qu'une réunion de bilan du dispositif est organisée ce lundi en présence du ministre du travail, la CGT publie son analyse.

Les chiffres communiqués par le ministère démontrent que, si les objectifs quantitatifs comme le ciblage des emplois d'avenir sur les jeunes les moins qualifiés sont respectés, **les emplois d'avenir constituent par contre de nouveaux contrats précaires**. Les emplois d'avenir mobilisent pourtant un financement public important, avec 75 % de l'emploi financé pour le secteur non marchand (35 % pour le secteur marchand), et doivent permettre d'offrir des perspectives d'avenir aux jeunes.

C'est pour cela que la CGT avait exigé et obtenu lors du débat parlementaire que les emplois d'avenir satisfassent 3 conditions :

### 1- Qu'ils garantissent l'accès à un emploi durable Le bilan démontre pourtant que :

- **Seuls 10 % des jeunes sont recrutés en CDI**
- **Seuls 45,5 % des jeunes sont recrutés sur des CDD de 3 ans.**

Près de 45% des jeunes sont donc recrutés sur des CDD de moins de 3 ans. Ce qui devait être l'exception tend à devenir la règle.

### 2- Qu'ils enclenchent une dynamique de création de nouveaux emplois et soient réservés au secteur non-marchand :

L'ensemble des Régions ont décidé à partir de mai 2013 d'étendre la possibilité de recruter des jeunes en emploi d'avenir au secteur marchand sans exclusive. 12 % des emplois d'avenir sont dans le secteur marchand, chiffre en forte augmentation ces derniers mois, dans les domaines de la restauration ou de l'agriculture par exemple.

Dans le secteur non marchand, en particulier dans les collectivités, **les emplois d'avenir ont rarement été utilisés pour répondre à de nouveaux besoins**. Ainsi, **la CGT craint de forts effets de substitution et s'inquiète de la pérennisation des emplois au-delà de l'aide de l'Etat**

3- Qu'ils assurent au jeune une formation qualifiante. Le bilan démontre pourtant que seuls 40 % des employeurs dans le secteur non marchand et 25 % dans le secteur marchand s'engagent à faire accéder les jeunes recrutés en emploi d'avenir à une qualification.

La CGT exige des mesures pour éviter que les emplois d'avenir ne soient un dispositif de traitement social du chômage et notamment.

- *L'obligation pour les structures publiques de recruter en CDD de 3 ans temps plein*
- *L'obligation pour les structures privées de recruter en CDI temps plein*
- *L'obligation, en particulier pour les employeurs du secteur marchand, de garantir une formation qualifiante au jeune*
- *Le suivi du jeune à l'issue de l'aide de l'Etat de façon à garantir la pérennisation de l'emploi*
- *La pérennisation des moyens accordés aux missions locales.*

Montreuil, le 16 septembre 2013

## Malade d'un manque de recettes

Une nouvelle fois, la cour des comptes sort de ses prérogatives d'analyses des politiques publiques et se permet de se substituer aux politiques afin de justifier la fameuse règle d'or sur la réduction des dépenses publiques, dont celles de la Sécurité sociale et de l'hôpital public.

Elle affirme que la Sécurité sociale est garante de la cohésion sociale. Si nous partageons ce point de vue, **la CGT réaffirme que la Sécurité sociale ne souffre pas de trop de dépenses mais d'un manque de recettes.**

A ce sujet, la Cour des comptes pointe les niches sociales qui entraînent une perte de recettes importantes. Au-delà des niches sociales, ce sont toutes les exonérations et allègements de cotisations qu'il faut supprimer et notamment faire participer les revenus financiers.



**Pour la CGT, les inégalités de santé, les difficultés grandissantes d'accès aux soins, l'importance des dépenses non remboursées imposent de revenir à l'ambition première de la Sécurité sociale garantissant une prise en charge revalorisée de haut niveau.**

Au lieu de prendre appui sur l'une des options du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) de réintroduire la prise en charge de l'optique et du dentaire dans les régimes de base, **la cour reprend les revendications ultralibérales du MEDEF** : réduire la place de l'hôpital public, désengager de l'Assurance maladie au profit des complémentaires santé.

Le HCAAM a en effet démontré qu'au regard de l'écart des coûts de gestion entre la Sécurité sociale (4%) et les complémentaires (25%) cette option serait possible. Le coût engendré pour l'Assurance maladie représenterait en valeur le coût de gestion de l'ensemble des complémentaires.

**Notre système de santé a besoin d'être réorganisé autour de l'idée d'une prise en charge cohérente et globale des patients et non à être privatisé.** Il faut donc une remise à plat de l'ensemble du système pour le décloisonner : repenser l'articulation ville et hôpital, sortir du paiement à l'acte pour un suivi médical qui intègre la prévention, l'éducation en santé, l'accompagnement social, développer les centres de santé publics polyvalents offrant une réponse pluridisciplinaire des soins accessibles financièrement par le respect des tarifs conventionnels et la pratique du tiers payant.

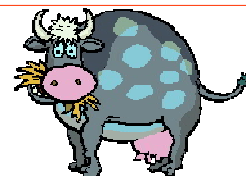
Les attaques contre l'Hôpital et la Sécurité sociale ne servent qu'à protéger le lobby des groupes pharmaceutiques et du secteur libéral pour conserver leur liberté d'installation, le paiement à l'acte, les dépassements d'honoraires et les marges bénéficiaires du secteur marchand (cliniques lucratives, assurances et industries de santé...).

Elles accompagnent aussi les offensives du MEDEF contre la rémunération du travail.



**Pour la CGT, l'Assurance maladie obligatoire, l'hôpital public et les centres de santé sont les meilleurs garants du droit à la santé.**

## Une action vachement bien !



Parmi nos perspectives d'actions, une relève de l'information et de la visibilité de notre détermination.

Le 2 octobre, au sommet de l'élevage à la Grande Halle d'Auvergne, **donnons-nous l'occasion de démontrer que nous ne voulons pas finir sur la paille...** ou l'occasion de faire du foin pour faire entendre nos revendications !

Ce jour là, **le président Hollande doit être sur place**, il ne doit pas passer (même loin) sans voir la mobilisation et la contestation.

Initiée par quelques camarades, validée lors de la réunion de la CE de l'UD élargie aux syndicats du 17/09 et prise en compte par FO, FSU, Solidaires et UNEF lors de l'intersyndicale locale du 18/09, **cette initiative sera une réussite.**

Les détails "pratiques" de cette journée seront communiqués ultérieurement mais vous pouvez déjà réserver un créneau entre 8h00 et 17h00 !!!

*Sur vos trajets quotidiens ou pour une opération de collage avec le syndicat ou l'UL, des affiches (et la colle) sont disponibles à la Maison du Peuple !!!*

**N'hésitons-pas, mettons du rouge dans le paysage !**

Ces affiches comportent un bandeau (un demi A3), de quoi annoncer nos prochains rendez-vous...



Clermont-Ferrand, le 17 septembre 2013

- ◆ A l'attention de Messieurs et Mesdames  
les députés et sénateurs du Puy de Dôme

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle fois cette année, l'Union Départementale Cgt du Puy de Dôme s'adresse aux parlementaires du Puy de Dôme.

En effet, notre organisation syndicale a pu vous solliciter début 2013 pour exprimer notre opposition au projet de loi qui découlait de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier.

Force est de constater que malgré l'écoute attentive de nos arguments et de nos propositions alternatives, une majorité d'entre vous, après un débat relativement court et tronqué tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, a voté favorablement la loi de sécurisation des parcours professionnels.

Aujourd'hui, sur ce sujet, nous ne pouvons que confirmer que **nos craintes et nos mises en garde étaient justes : les licenciements sont facilités, les droits des salarié-e-s sont en recul et cette loi ne favorise aucunement l'emploi.**

Aujourd'hui, quelques mois plus tard, nous nous retrouvons dans la perspective d'une loi portant une nouvelle réforme des retraites. Le dossier des retraites n'est pas et ne sera jamais clos. La Cgt, comme d'autres organisations syndicales exigent **une réforme des retraites qui prenne en compte d'autres réalités et d'autres exigences que celles de la finance et de la "sacro-sainte compétitivité"**. Vous pouvez d'ailleurs retrouver nos propositions et analyses sur le site Internet de la Confédération Générale du Travail ([www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)).

Mais une fois de plus, alors que le Président de la République n'a pas été élu pour cela, les salarié-e-s et les retraité-e-s d'aujourd'hui et de demain vont devoir subir **de nouveaux reculs sociaux**.

Une fois de plus, les orientations prises et le projet de loi ne répondent qu'à la logique du libéralisme et aux velléités de la finance et du patronat.

Les salarié-e-s dénonçaient et se sont mobilisé-e-s contre les précédentes réformes des retraites parce que celles-ci ne réglèrent rien aucune problématique de financement. Ils avaient raison. En outre, sur fond d'équité ou de justice, **ils ont vu s'amoindrir au fil du temps, leurs droits, leurs conditions d'accès à la retraite et leurs pensions.**

Le projet de loi qui sera présenté au Conseil des Ministres du 18 septembre et soumis en octobre au vote des législateurs que vous êtes, reste dans la continuité des précédentes réformes, mettant à mal notre Protection Sociale et à contre-courant des choix politiques possibles et indispensables pour une sortie de crise, pour le progrès social partagé.

Ces quelques mots ne suffiront pas pour vous faire part de nos analyses quant à la situation et au projet de loi, de nos propositions et de nos revendications.

En ce sens, **nous sollicitons une rencontre avec vous**, et ce dans les jours qui viennent. Sachez par ailleurs que jeunes, salarié-e-s et retraité-e-s, les électeurs et les électrices sauront juger les choix politiques et les votes de leurs élu-e-s, le moment venu. Beaucoup ont permis l'éviction de Nicolas SARKOZY et ont contribué à l'élection de François HOLLANDE sur la base d'un programme différent des réalités actuelles.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Député, Madame la Députée, l'assurance de notre considération.

Julien PAULIAC



Secrétaire Général  
Union Départementale Cgt  
du Puy de Dôme